

Loïc Lerouge

*Chargé de recherche CNRSCOMPTRASEC UMR CNRS 5114
Université Montesquieu Bordeaux IV*

François Mandin

*Maître de conférences en droit privé CDMO EA 1165
Chercheur associé DSC UMR CNRS 3128
Université de Nantes*

**Travail et protection sociale au bénéfice du sportif :
Étude comparée : France, Italie, Royaume-Uni***

Abstract

Professional sport combines various forms of activities, the benefits of social protection for the athlete is highly variable. The comparative study of national legal systems through France, Italy and the UK aims to put into perspective the relationship between « sports work » and the level of protection that results. The specific characteristics of sport, but also the athlete being self-employed or employed questioning the status of professional sports and the consequences for social protection.

Résumé

Le sport professionnel regroupe diverses formes d'activités, le bénéfice de la protection sociale au profit du sportif est très variable. L'étude comparée des systèmes juridiques nationaux à travers la France, l'Italie et le Royaume-Uni a pour objectif de mettre en perspective la relation entre le « travail sportif » et le niveau de protection qui en découle. Les spécificités du sport, mais aussi le fait que le sportif soit travailleur indépendant ou salarié interrogent en effet le statut de sportif professionnel et les conséquences relatives à la protection sociale.